



3 UN SEPTENNAT DE SUPPRESSIONS DE POSTES

Le 10 septembre 2024, le projet de loi de finances prévoit la **suppression de 4000 postes** de profs en 2025. Entre 2017 et 2025, c'est donc un total de - 15 000 postes qui s'ajoutent à ceux du quinquennat Sarkozy (-80 000) et aux postes non pourvus aux concours (-3 000 tous les ans depuis 2022). L'**alibi de la baisse démographique** est invariablement brandi alors qu'il aurait été possible d'en profiter pour diminuer les effectifs par classe.



5 SIX MINISTRES : LA MÊME POLITIQUE

Constance pour l'ensemble des ministres en charge de l'Éducation nationale depuis 2017 : **Diminution des moyens, suppressions des postes et mépris** vis à vis des personnels.



Ne baisse pas les bras, rejoins-nous !

contact@cgt-ep.org
www.cgt-ep.org



1 TROIS JOURS DE CARENCE ET 90% DU SALAIRE DURANT LES CONGÉS MALADIE

Ce sont les premières annonces concrètes du nouveau *ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique*. G. Kasbarian se veut l'héritier de S.Guérini. À ce titre, le nouveau ministre prévoit le **développement de la rémunération au mérite**, l'**assouplissement des modalités de licenciement** pour inaptitude ...

RAISONS DE SE MOBILISER !



2 GEL DU POINT D'INDICE ❄️

Et pourtant, le salaire des **AESH** est maintenu **au dessous du seuil de pauvreté** et celui "des **enseignants en France est inférieur à la moyenne de l'UE** à tous les stades de leur carrière et fait partie des plus faibles de la zone" *

*Cour des Comptes 25/10/24

Idee bonus : de droit privé comme de droit public, nous devrions dorénavant travailler **7h de plus ... gratuitement !**

4 GIPA

le 25 octobre, G. Kasbarian (encore lui) a annoncé la **suppression de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat après 16 ans de versement**. Nombre d'agents publics comptaient sur cette prime (quelques centaines d'€) destinée à neutraliser une partie de leur perte de pouvoir d'achat



6 LA SANTÉ DES PERSONNELS DE L'ÉDUC

Les administrations ne remplissent pas leurs **obligations** face aux agents publics de l'Éducation nationale **en termes d'accès à la médecine du travail**, aux visites obligatoires....



Silence radio du côté des rectorats comme du ministère qui ont arrêté de donner des chiffres depuis 2022. C'était alors **63 médecins** de prévention (en équivalent temps plein) **pour plus d'un million d'agents**. Ce nombre est en constante baisse, 5 académies n'ont aucun médecin. Solution proposée : la mise en place de N° vert d'écoute des personnels.

Cette absence de prise en charge est accentuée **dans le privé sous contrat** puisque les personnels de droit public exerçant dans les établissements privé n'ont **pas accès aux CHSCT*** départementaux, académiques et ministériels.

*aujourd'hui appelé Formations Spécialisées

On commence le

5 DÉCEMBRE 2024

#STOPCARENCE

